

CAMPING DE LACANAU DROIT DE REPONSE

La CFDT, le 5 février 2009, diffusait un tract concernant le camping de Lacanau qui appelle un droit de réponse. Les salariés doivent disposer d'une vue plus générale et surtout plus honnête. A vous de lire ce tract et de vous faire votre opinion.

Le camping de Lacanau ne peut exister sans des travaux d'entretien locatif. La particularité du camping réside dans le fait que le terrain n'appartient pas au CE mais fait l'objet d'un bail. L'achat du terrain (même dans l'hypothèse où les propriétaires auraient été vendeurs, ce qui n'est pas le cas) est apparu à l'unanimité des élus comme irréaliste dans la mesure où le budget nécessaire ne rentrait pas dans les possibilités financières du CE. Cette vision date de longtemps. Depuis plus de deux ans, des contacts ont été pris avec les propriétaires afin de renouveler le bail qui arrivait prochainement à échéance. **Sans ce renouvellement de bail, engager des travaux lourds aurait été plus que délicat. Or, le bail vient d'être renouvelé pour les trente prochaines années avec l'accord unanime des élus du CE.**

Nous avons la responsabilité de mettre à disposition des usagers des infrastructures en bon état et répondant aux besoins. Les installations actuelles nécessitent, soit en raison de normes de sécurité ou bien de par leur vétusté, des investissements locatifs. Le camping de Lacanau accueille en moyenne **150 familles** (et non 150 salariés comme écrit dans le tract CFDT).

Les sanitaires Sud (par opposition au Nord . . .) ont fait l'objet de réflexion quant aux travaux à y engager. **Rappelons que ces sanitaires ont été réalisés il y a plusieurs dizaines d'années et sont les plus vieux du camping.** Ils nécessitent régulièrement des travaux d'entretien qui sont coûteux et récurrents. Le responsable de la commission Lacanau,

Didier Moraly élu SUD, a présenté un projet de rénovation fin 2007. Le chiffrage estimatif représentait 120 000 . Les élus CFDT et le secrétaire du CE ont souhaité de nouvelles itérations pour prendre en compte notamment du chauffage solaire ou encore pour étudier d'autres solutions comme une réhabilitation a minima de l'existant. SUD, également sensible aux problèmes écologiques et à la bonne gestion du CE, a pris acte et fait chiffrer ces options. Pour le chauffage solaire, le coût s'est avéré très lourd (panneaux solaires + adaptation charpente). De plus, l'intérêt d'une telle option restait discutable de par une période d'utilisation limitée (3 à 4 mois dans l'année). **Les solutions a minima ont montré leurs limites dans la mesure où il convenait de toute façon d'investir également ou bien d'alourdir régulièrement le budget de fonctionnement.** Fin 2007, la seule alternative possible a été de reporter cet investissement en 2009 puisque le budget 2008 était finalisé et que nous étions toujours dans une phase de négociation du bail. **Le budget de 120 000 initialement provisionné a été utilisé par ailleurs en 2008 (achat d'un fourgon 9 places, goudronnage de Corbiac etc.)**

Après la période estivale 2008, l'élu SUD soutenu par l'ensemble des élus du CE a relancé le dossier de rénovation des sanitaires. Le devis final avoisine 150 000 . Pour que chaque salarié puisse se faire une idée, nous rappellerons qu'il s'agit de sanitaires d'une surface de 100m² (8 Wc, 10 douches, 8 bacs à laver etc). Quand on connaît le prix des matériaux dévolus aux sanitaires, le montant des travaux reste tout à fait acceptable. **Le budget 2009 du CE a fait l'objet de plus de 10 itérations (entre décembre 2008 et fin janvier 2009) et jamais les élus CFDT n'ont exprimé leur refus sur le projet chiffré à 150 000 . La dernière validation a eu lieu lors de la réunion hebdomadaire des élus CE du lundi**

26 janvier 2009. Trois jours plus tard, la CFDT votait contre ce projet en réunion plénière du CE et faisait une déclaration pour le moins inattendue. Toutefois une majorité s'est dégagée et a avalisé cet investissement locatif.

Nos divergences syndicales sont parfois profondes. Mais SUD ne laissera pas une seule organisation syndicale propager des contrevérités. **Nous n'accepterons pas la désinformation à des fins partisans. Les élus SUD sont des femmes et hommes responsables.** Nous nous efforçons de trouver des compromis, de rendre le meilleur service possible aux salariés, tout en évitant de mettre sur la place publique les nombreuses difficultés rencontrées dans la gestion et la politique à géométrie variable menées par une majorité des élus CE actuels.

Il serait bon également de rappeler que le responsable de la commission Lacanau est un élu SUD. Nous avons fait fonctionner cette commission depuis les dernières élections (janvier 2006). L'élu SUD, épaulé par les salariés du CE, a toujours rendu compte de son activité et ceci en toute transparence. Tout le monde ne peut pas en dire autant. Le tract CFDT du 5 février 2009 donne l'impression que toutes les bonnes actions reviennent à leurs élus et ils se disculpent de problèmes présumés. **Pourquoi le seul camping de Lacanau mettrait potentiellement en péril le reste des activités du CE ?** Le secrétaire du CE et la CFDT, souvent cautionnés par une majorité, auraient-ils des craintes sur leur bilan et leur gestion au coup par coup ? Les élus SUD ont demandé un travail de fond sur les investissements (véhicules, avions, Corbiac, Lacanau, administration etc.) afin de les planifier et de provisionner des réserves compatibles d'un équilibre budgétaire pluriannuel. Ce travail préparatoire évite des arbitrages à la hache.

La désinformation consiste par exemple à mettre en avant l'augmentation de la part des ressources du CE affectée au camping de Lacanau en limitant l'analyse sur une période donnée. Il faut pour être précis expliquer

également la nécessité de maintien en état des installations maintenant vieillissantes, la nécessité de répondre à de nouvelles normes de sécurité, la demande d'amélioration du confort (mobil homes) etc. Avec cette même démarche, on pourrait très bien en choisissant une période ciblée faire la même désinformation sur Corbiac. **Qui aujourd'hui n'est pas satisfait de disposer de la salle polyvalente de Corbiac ? SUD a poussé pour que cette salle voit le jour et nous l'assumons et le revendiquons.**

La CFDT écrit qu'il n'est pas justifiable d'enclencher de tels travaux (150 000) dans un contexte social aussi difficile qu'actuellement. Le travail se fait rare. Et bien ces travaux participeront à faire vivre (survivre ?) des artisans. Le CE doit-il arrêter de subventionner les avions du comité, les week-end ski, les voyages, les sorties culturelles etc. et limiter son intervention au « vital » ? Le budget 2009 du CE voté à l'unanimité des élus n'a pas pris cette orientation car **les salariés ne doivent pas payer deux fois la crise actuelle.** Mais par contexte social, doit-on entendre plutôt les restructurations qui se profilent ?

La désinformation c'est également de dire que SUD a voté contre une augmentation du tarif de Lacanau de 3% **sans préciser que nous avions proposé 2% pour être au plus près des AG de 2008** (AG inférieures à l'inflation 2008 . . .).

Refuser une suspension de séance du CE (au prétexte qu'elle n'est pas à l'ordre du jour !), est-ce respectueux ? Supprimer des questions écrites présentées par une organisation syndicale, est-ce respectueux ? **Faire de la désinformation, est-ce être respectueux des salariés ?**

Au-delà de l'élu SUD ayant à charge la commission Lacanau (JP Fonta remplaçant D Moraly parti en ATA), **c'est l'ensemble des militants SUD et tout particulièrement ses élus au Comité d'Entreprise qui oeuvrent ensemble pour répondre au mieux aux besoins des salariés.**

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com